

DEC211045DR10

Décision portant nomination de M. Nicolas KERN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7042 intitulée Laboratoire d'Innovation Moléculaire et Applications (LIMA)**LE DIRECTEUR,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7042 intitulée Laboratoire d'Innovation Moléculaire et Applications (LIMA) et nommant M. Frédéric LEROUX en qualité de directeur ;

Considérant que M. Nicolas KERN a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 9 au 11 février 2021 et du 17 au 19 mars 2021 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Nicolas KERN, Chercheur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7042 intitulée Laboratoire d'Innovation Moléculaire et Applications (LIMA) à compter du 22 mars 2021.

M. Nicolas KERN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Nicolas KERN est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 22 mars 2021

Le directeur d'unité
Frédéric LEROUX



Frédéric LEROUX
Directeur
UMR 7042 - LIMA
UNISTRA - UHA - CNRS

Visa du délégué régional du CNRS



Le délégué régional
Patrice SOULLIE

Visa du Président de l'Université de Strasbourg



Pour le Président et par délégation
la Directrice Générale des Services
de l'Université de Strasbourg

Valérie GIBERT

